

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

CANTON DE BOUCHAIN

COMMUNE
D'EMERCHICOURT - 59580

Emerchicourt, le 14 août 2018

Monsieur Michel LOUBERT
Maire d'EMERCHICOURT



A

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal, lors de ses travaux du 13 avril dernier, a pris la décision, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux de Taxe Foncière et de Taxe d'Habitation à nouveau cette année, afin de ne pas amplifier la pression fiscale qui pèse sur le budget des ménages Emerchicourtois.

Cependant, face aux baisses répétées des dotations de l'Etat (une perte de 150 000 € depuis 2012), ainsi qu'aux réductions des subventions demandées, les dépenses ont été réévaluées à la baisse et des choix ont été opérés.

Comme vous avez pu le lire sur le site Internet de la commune, le service de ramassage scolaire intra-muros ne sera pas reconduit à la rentrée scolaire prochaine.

Aussi avons-nous expliqué aux parents et aux assistantes maternelles, qui avaient demandé rendez-vous, combien ce choix avait été difficile à prendre. Les élus, conscients des gênes que certains parents allaient rencontrer, ne pouvaient se résoudre à augmenter les impôts des administrés Emerchicourtois de 15% sachant que 40% des enfants bénéficiant du service sont extérieurs à la commune.

Cette information ne vous a pas été communiquée plus vite car nous espérons pouvoir trouver d'autres solutions pour ne pas appliquer cette décision.

Nous sommes navrés et conscients que cette décision ne réponde pas à vos attentes.

Nous travaillons actuellement à sécuriser le parcours des enfants en ayant pour objectif notamment la réduction de la vitesse, des trottoirs accessibles et des zones de stationnement.

Par ailleurs, le Conseil Municipal, réuni le 6 juillet dernier, a souhaité réévaluer le tarif de la restauration scolaire qui n'avait pas augmenté depuis 2013.

Les nouveaux tarifs sont :

- 3.50 € pour les Emerchicourtois
- 4.50 € pour les Extérieurs

Restant à votre écoute, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire,

Michel LOUBERT